

# Catalogue des formations Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse

## 2026



**Qualiopi**  
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée  
au titre des actions suivantes :  
**actions de formation**

## CESU

- **Attestation de formation aux gestes et soins d'urgences niveau 1** – page 3
- **Attestation de formation aux gestes et soins d'urgences niveau 2** – page 7
- **Rectification de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence** – page 11
- **S'entraîner à faire face à une situation sanitaire exceptionnelle** – page 14
- **Infirmier organisateur de l'accueil des urgences** – page 17
- **L'aide-soignant à la structure des urgences** – page 20
- **Prise en charge des urgences pédiatriques** – page 23
- **Prise en charge des urgences lors d'un transfert infirmier inter-hospitalier** – page 26

## CLUD

- **Initiation à la pratique de l'acupression** – page 29

## EMASP

- **Les symptômes d'inconfort en soins palliatifs** – page 32

## IFSI / IFAS


- **Actualisation des compétences d'aide-soignant** – page 35
- **Participer aux soins d'hygiène, de confort e de bien-être de la personne âgée et/ou en situation de dépendance** – page 38
- **Développer ses compétences tutorales** – page 41
- **Se former au tutorat (hors AS et IFE)** – page 44

## UTEP 01


- **Formation à l'éducation thérapeutique du patient** – page 47
- **Formation à la coordination d'un programme d'éducation thérapeutique du patient** – page 50

# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1

 **Durée** : 2 jours – 14 heures

 **Public** : personnels, non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet médical libéral, une maison de santé ou un centre de santé.

 **Pré-requis** : aucun pré-requis

 **Calendrier** : voir pages suivantes

 **Organisme** : CESU 01

 **Lieu** : CH de bourg en Bresse

## Objectifs :

Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'attestation des gestes et soins d'urgence (annexe 1) :

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires pour :

- Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle

## Programme

Conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence,

### ➤ Module Urgences Vitales (6 heures)

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée;
- Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) numéro d'urgence : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales;
- Transmettre les observations et suivre les conseils donnés. L'apprentissage de l'alerte doit aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114
- Identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée ;
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe) ;
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats
- Arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux.

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1

## ➤ **Module Urgences potentielles (4,5 heures)**

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats ;
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ;
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrière) ;
- Transmettre un bilan synthétique (vital et circonstanciel) lors de l'alerte et à l'équipe médicale venant en renfort ;
- Demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou appeler le numéro interne dédié; transmettre les observations et de suivre les conseils donnés, en l'absence de médecin proche

## ➤ **Module Urgences Collectives et situations sanitaires exceptionnelles (3,5 heures)**

- Comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice ;
- Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du « damage control » ;
- Être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) ;
- Identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement ;
- Maîtriser les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.



# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1

## Modalités pédagogiques

Chaque enseignement s'organise autour de 3 étapes/modalités pédagogiques suivantes :

- 1<sup>er</sup> étape: Analyse de la pratique sur « un tour de table » et /ou « mise en situation Clinique »
- 2<sup>e</sup> étape: Apports cognitifs en remédiation des mises en situation professionnelles
- 3<sup>e</sup> étape: Analyse de la pratique à partir de mises en situation professionnelles

## Modalités d'organisation

### Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

### Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence

## Evaluation

- Grille d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

## Validation

- Délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 (AFGSU 1) **valable 4 ans**

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.



# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1

## Calendrier

### Dates des sessions

- 5 et 6 janvier 2026
- 19 et 20 janvier 2026
- 16 et 17 mars 2026
- 23 et 24 mars 2026
- 1<sup>er</sup> et 02 avril 2026
- 04 et 05 juin 2026
- 15 et 16 juin 2026
- 21 et 22 septembre 2026
- 1<sup>er</sup> et 02 octobre 2026
- 05 et 06 novembre 2026
- 1<sup>er</sup> et 02 décembre 2026
- 10 et 11 décembre 2026

## Contact

Pour toute information,  
contactez le secrétariat du CESU01,  
par mail : [cesu01@ch-bourg.ght01.fr](mailto:cesu01@ch-bourg.ght01.fr)  
ou par téléphone : 04 74 45 46 27

Les inscriptions sont réalisées par le  
cadre de proximité

## Tarif


Coût : 405 €

(Formation : 383 € + 2 repas : 22 €)

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers  
lors de votre inscription.




# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2

 **Durée** : 3 jours- 21 heures


 **Public** :

- professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la 4<sup>e</sup> partie du code de santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école préparant à l'obtention d'un diplôme en vue d'une de ces professions de santé
- Personne titulaire du DE d'AMP ou d'AES
- Personnes titulaires du diplôme d'ARM
- Assistants médicaux
- Préleveurs sanguins en vue d'examen de biologie médicale
- Auxiliaires ambulanciers

 **Pré-requis** : aucun pré-requis

 **Calendrier** : voir pages suivantes

 **Organisme** : CESU 01

 **Lieu** : CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

Arrêté du 1er juillet 2019 relatif à l'attestation des gestes et soins d'urgence (annexe 2) :

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires pour :

- Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale;
- Participer à la réponse à une urgence collective ou à une situation sanitaire exceptionnelle

## Programme

Conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence :

### ➤ Module Urgences Vitales (6 heures)

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée;
- Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) numéro d'urgence : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales;
- Transmettre les observations et suivre les conseils donnés. L'apprentissage de l'alerte doit aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114
- Arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus de la plaie, réévaluation) et d'initier les soins d'urgence selon les compétences acquises;

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.



# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2

- Identifier un arrêt cardiaque; réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...),
- Initier les soins d'urgence et d'anticiper la réanimation spécialisée ;
- Transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique (vital et circonstanciel) comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte ;
- Maîtriser les techniques d'hygiène de base (mesures barrières) ;
- Mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin ;
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux ;
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

## ➤ **Module Urgences potentielles (7 heures)**

- Identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un accident vasculaire cérébral, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés au regard de ses compétences acquises par ailleurs ;
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et prendre les mesures adaptées pour la prise en charge du patient (immobilisation, relevage, brancardage) ;
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence ;
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et appliquer les règles de protection face à un risque infectieux ;
- Appeler le service d'aide médicale urgente (SAMU) en l'absence de médecin proche, ou appeler le numéro d'urgence interne dédié et transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et suivre les conseils donnés ;
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné

## ➤ **Module Urgences Collectives et situations sanitaires exceptionnelles (3 ,5 heures)**

- Comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice ;
- Etre sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du « damage control » ;
- Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) ;
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement ;
- Maîtriser les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès



## Modalités pédagogiques

Chaque enseignement s'organise autour de 4 étapes/modalités pédagogiques suivantes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Analyse de la pratique sur « un tour de table » et /ou « mise en situation clinique dite de découverte » (cas concrets simulés)
- 2<sup>e</sup> étape: Apports cognitifs en remédiation des cas concrets simulés
- 3<sup>e</sup> étape: Apprentissage gestuelle sur cas concrets simulés
- 4<sup>e</sup> étape: Analyse de la pratique à partir de mises en situation professionnelles

## Modalités d'organisation

### Moyens de déroulement

- Formation continue en présentiel

### Délai d'accès

- En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours

## Modalités de suivi

- Feuille d'émergence
- Attestation de présence

## Evaluation

- Grille d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

## Validation

- Délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU 2) **valable 4 ans**

# ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2

CESU

## Calendrier

### Dates des sessions

- 07, 08 et 09 janvier 2026
- 12, 13 et 14 janvier 2026
- 30 janvier, 02 et 03 février 2026
- 06, 09 et 10 mars 2026
- 09, 10 et 11 mars 2026
- 18, 19 et 20 mars 2026
- 23, 24 et 25 mars 2026
- 26, 27 et 30 mars 2026
- 23, 24 et 27 avril 2026
- 27, 28 et 29 avril
- 28, 29 et 30 avril 2026
- 18, 19 et 20 mai 2026 (2 groupes)
- 21, 22 et 26 mai 2026
- 1<sup>er</sup>, 02 et 03 juin 2026
- 19, 22 et 23 juin 2026
- 25, 26 et 29 juin 2026
- 05, 06 et 07 octobre 2026
- 08, 09 et 12 octobre 2026
- 02, 03 et 04 novembre 2026
- 18, 19 et 20 novembre 2026

## Contact

Pour toute information,  
contactez le secrétariat du CESU01,  
par mail : [cesu01@ch-bourg.gh01.fr](mailto:cesu01@ch-bourg.gh01.fr)  
ou par téléphone : 04 74 45 46 27

Les inscriptions sont réalisées par le  
cadre de proximité

## Tarif


Coût : 607€


( Formation 574€ + 3 repas : 33 €)

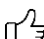
**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers  
lors de votre inscription.




# RECERTIFICATION DE L'ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

 **Durée** : 1 jour – 7h00

 **Public** : tout professionnel hospitalier en possession d'une AFGSU niveau 1 ou 2 depuis 4 ans et arrivant en fin de validité

 **Pré-requis** : transmission de la copie de la dernière attestation AFGSU

 **Calendrier** : voir pages suivantes

 **Organisme** : CESU 01

 **Lieu** : CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

- Se réappropriier et réactualiser les connaissances acquises au cours de la formation initiale de l'AFGSU dans le cadre d'une démarche de soins d'urgence, des risques collectifs et des crises sanitaires
- Augmenter sa réactivité et donc son efficacité face à une situation d'urgence à caractère médical

## Programme

### Formation en présentiel

- Réactivation des connaissances et compétences acquises au cours de l'AFGSU initiale
  - Urgences vitales (inconscience, AC chez l'enfant et l'adulte; obstruction des voies aériennes)
  - Malaises (AVC, douleurs thoraciques)
  - Matériel d'urgence et procédures e PEC de l'arrêt cardiaque intra hospitalier
  - Risques collectifs et sanitaires (alerte collective, mesures de protection, CAT en cas de plan blanc...
- Actualités scientifiques et sanitaires en médecine d'urgence

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Modalités pédagogiques

Chaque enseignant s'organise autour de trois étapes/modalités pédagogiques suivantes :

- 1<sup>e</sup> étape : analyse de la pratique sur un « tour de table » et/ou « mise en situation clinique »
- 2<sup>e</sup> étape : apports cognitifs en remédiation des mises en situations professionnelles
- 3<sup>e</sup> étape : apprentissage gestuel

## Modalités d'organisation

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation remis en format papier
- Documents supports de formation projetés
- Salle de simulation
- Salle de pratique
- Questionnaire de positionnement

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence

## Evaluation

- Grille d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

## Validation

- Attestation de suivi ou d'acquisition des compétences

# RECERTIFICATION DE L'ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

CESU

## Calendrier

### Dates des sessions

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• 05 janvier 2026</li><li>• 15 janvier 2026</li><li>• 23 janvier 2026</li><li>• 25 mars 2026</li><li>• 31 mars 2026</li><li>• 03 avril 2026</li><li>• 24 avril 2026</li><li>• 04 mai 2026</li><li>• 05 mai 2026</li><li>• 06 mai 2026</li><li>• 07 mai 2026</li><li>• 22 mai 2026</li><li>• 08 juin 2026</li><li>• 09 juin 2026</li><li>• 12 juin 2026</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• 23 septembre 2026</li><li>• 28 septembre 2026</li><li>• 29 septembre 2026</li><li>• 1<sup>er</sup> octobre 2026</li><li>• 02 octobre 2026</li><li>• 16 octobre 2026</li><li>• 03 novembre 2026</li><li>• 04 novembre 2026</li><li>• 17 novembre 2026</li><li>• 18 novembre 2026</li><li>• 19 novembre 2026</li><li>• 10 décembre 2026</li><li>• 17 décembre 2026</li></ul> |
|--|--|

## Contact

Pour toute information,  
contactez le secrétariat du CESU01,  
par mail : [cesu01@ch-bourg.gh01.fr](mailto:cesu01@ch-bourg.gh01.fr)  
ou par téléphone : 04 74 45 46 27

Les inscriptions sont réalisées par le  
cadre de proximité

## Tarif

Coût 202 €

(Formation 191 € + 1 repas : 11 €)

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers  
lors de votre inscription.



# S'ENTRAÎNER A FAIRE FACE A UNE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE



**Durée :** 1 jour – 7 heures



**Public :** agents hospitaliers et Professionnels de santé de titulaire l'A.F.G.S.U spécialisée en Situation Sanitaire Exceptionnelle ayant un rôle à jouer dans l'Unité Fixe de Décontamination Hospitalière ou dans le plan de confinement des plans blanc ou bleu.



**Pré-requis :** être titulaire de l'AFGSU spécialisé en SSE



**Calendrier :** voir pages suivantes



**Organisme :** CESU 01



**Lieu :** CH de bourg en Bresse

## Objectifs :

- Apprendre et maintenir ses connaissances pratiques pour se protéger et prendre en charge les victimes d'une situation sanitaire exceptionnelle NRC.
- Maîtriser et mettre en œuvre les mesures de protection individuelles et celles visant à protéger l'établissement de soin
- Activer une Unité de Décontamination Hospitalière (UDH)
- Assurer un rôle au sein de l'UFDH et/ou aux postes de confinement PC1 et PC2

## Programme

- Réactualisation des connaissances en lien avec le dispositif NRBCE du plan blanc du CHB.
- Pratiques de déshabillage et d'habillage d'un EPI NR et C
- Pratique de décontamination d'une personne valide et non valide

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.



## Modalités pédagogiques

- Pré test individuel : évaluation diagnostique des connaissances cognitives.
- Analyse de la pratique à partir de mises en situation pratique
- Apports cognitifs en remédiation des ateliers.
- Post test individuel des acquis de formation

## Modalités d'organisation

### Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

### Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cour

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence

## Evaluation

- Grille d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

## Validation

- Attestation de présence

## Calendrier

### Dates des sessions

- 06 mars 2026
- 21 septembre 2026

## Contact

Pour toute information,  
contactez le secrétariat du CESU01,  
par mail : [cesu01@ch-bourg.ght01.fr](mailto:cesu01@ch-bourg.ght01.fr)  
ou par téléphone : 04 74 45 46 27

Les inscriptions sont réalisées par le  
cadre de proximité

## Tarif

Coût 202 €

(Formation : 191 € + 1 repas : 11 €)

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers  
lors de votre inscription.





**Durée** : 4 jours – 28 heures



**Public** : cadres infirmiers; infirmier(e) exerçant dans une structure des urgences depuis au moins 2 mois



**Pré-requis** : aucun pré-requis



**Calendrier des sessions** :  
Voir pages suivantes



**Organisme** : CESU01



**Lieu** : CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

Optimiser la qualité de l'accueil et la prise en charge rapide et personnalisée du patient et de ses accompagnants à l'accueil des urgences en situation normale et d'exception

## Programme

### ➤ L'accueil, soin relationnel

- Définir les notions d'accueil dans un service d'urgences
- Évaluer comment accueillir en diminuant les peurs, les angoisses et l'agressivité
- Développer des capacités relationnelles, Gérer son stress, les conflits et l'agressivité.
- Identifier la place de l'AS à l'accueil et lien avec l'IOA

### ➤ L'accueil, le tri et l'orientation

- Comprendre les enjeux et la plus-value d'un concept d'accueil, de tri et d'orientation :
  - organisation des urgences en France
- Définir les normes législatives, réglementaires et éthiques balisant l'exercice de l'accueil en urgence.
- Acquérir une démarche clinique d'évaluation rapide: priorisation des patients et maintien d'une fluidité dans la prise en charge des urgences

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.



## Programme (suite)

### ➤ Le Rôle de l'IOA

- Définir le rôle de l'IOA au sein de l'équipe: place et limites
- Déterminer les règles établies pour assurer le bon fonctionnement des urgences.
- Repérer l'urgence extrême, les spécificités adulte et pédiatrique
- Maîtriser les protocoles et arbres décisionnels : outil de Tri, protocole de PEC de la douleur, protocole anticipé d'imagerie médicale et participation à leur élaboration.
- Identifier le rôle complémentaire des différents collaborateurs travaillant dans la zone d'accueil.
- Elaborer les règles de collaboration avec l'AS à l'accueil

## Modalités pédagogiques

Chaque enseignement s'organise autour de 3 étapes/modalités pédagogiques suivantes :

- 1<sup>ere</sup> étape: Analyse de la pratique sur « un tour de table » et /ou « mise en situation clinique »
- 2<sup>e</sup> étape: Apports cognitifs en remédiation des mises en situation professionnelles
- 3<sup>e</sup> étape: Analyse de la pratique à partir de mises en situation professionnelles.

## Modalités d'organisation

### Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

### Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence

## Evaluation

- Grille d'évaluation
- Evaluation individuelle des ateliers pratiques

## Validation

- Attestation de présence

## Calendrier

### Dates des sessions

- 10, 11 septembre et 28 et 29 septembre 2026

## Contact

Pour toute information, contactez le secrétariat du CESU01, par mail : [cesu01@ch-bourg.ght01.fr](mailto:cesu01@ch-bourg.ght01.fr) ou par téléphone : 04 74 45 46 27

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité

## Tarif

Coût 912 €

(Formation 868 € + 4 repas : 44 €)

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.





**Durée** : 2 jours – 14 heures



**Public concerné** : aides-soignants des urgences



**Pré-requis** : aucun pré-requis



**Calendrier des sessions** : voir pages suivantes



**Organisme** : CESU01



**Lieu** : CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

Optimiser la qualité de l'accueil et la prise en charge rapide et personnalisée du patient et de ses accompagnants à l'accueil des urgences, en situation normale et d'exception, en collaboration avec l'IOA conformément à la fiche de poste de l'aide-soignant à l'accueil des urgences.

## Programme

- **L'accueil, soin relationnel**
  - Définir les notions d'accueil dans un service d'urgences
  - Évaluer comment accueillir en diminuant les peurs, les angoisses et l'agressivité
  - Développer des capacités relationnelles, Gérer son stress, les conflits et l'agressivité.
- **Le pré-tri**
  - Comprendre le concept d'accueil, de tri et d'orientation : organisation des urgences en France
  - Définir les normes législatives, réglementaires et éthiques de l'AS à l'accueil des urgences
  - Acquérir une démarche clinique d'évaluation rapide et dépister les urgences vitales.
- **Le Rôle spécifique de l'AS**
  - Définir le rôle spécifique de l'AS : place et limites
  - Utiliser les protocoles d'évaluation de la douleur, d'hygiène (matériel, individuelle et locaux)
  - Gérer le matériel spécifique (brancard, fauteuil...) et du box d'accueil
  - Collaborer avec l'IOA et les différents acteurs travaillant dans la zone d'accueil.
- **Accueil des urgences**

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.



## Modalités pédagogiques

Chaque enseignement s'organise autour de 3 étapes/modalités pédagogiques suivantes :

- 1ère étape: analyse de la pratique sur « un tour de table » et /ou « mise en situation clinique »
- 2ème étape: apports cognitifs en remédiation des mises en situation professionnelles
- 3ème étape: analyse de la pratique à partir de mises en situation professionnelles.

## Modalités d'organisation

### Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

### Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence

## Evaluation

- Grille d'évaluation
- Evaluation individuelle des ateliers pratiques

## Validation

- Attestation de présence

## Calendrier

### Dates des sessions

- 11 septembre et 29 septembre 2026

## Contact

Pour toute information, contactez le secrétariat du CESU01, par mail : [cesu01@ch-bourg.ght01.fr](mailto:cesu01@ch-bourg.ght01.fr) ou par téléphone : 04 74 45 46 27

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité

## Tarif

Coût 456 €

(Formation 434 € + 2 repas : 22 €)

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.





**Durée** : 1 jour- 7 heures



**Public** : aide-soignant; infirmier; ambulancier SMUR; médecin exerçant dans un service d'urgence et de pédiatrie



**Pré-requis** : aucun pré-requis



**Calendrier** : voir pages suivantes



**Organisme** : CESU 01



**Lieu** : CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

- Actualiser ses connaissances théoriques CRC – ABC
- Revoir les recommandations des différentes instances scientifiques
- Connaître les rôles de chacun lors d'une prise en charge
- Connaître des outils de gestion du stress inhérent à une situation d'urgence en pédiatrie
- Connaître le matériel médical spécifique à la pédiatrie

## Programme

- Spécificité de l'accueil d'un enfant et de ses parents
- Connaître et appliquer le CRC
- Connaître et appliquer l'ABCDE
- Choix de la voie d'abord, préparation et administration médicamenteuse, apport d'O<sup>2</sup> et choix du dispositif
- Reconnaître l'AC chez le nourrisson, l'enfant
- Pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire chez le nourrisson, l'enfant

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Modalités pédagogiques

- Analyse de la pratique à partir de mises en situation pratique
- Apports cognitifs en remédiation des ateliers.

## Modalités d'organisation

### Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

### Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence

## Evaluation

- Grille d'évaluation
- Evaluation individuelle des ateliers pratiques

## Validation

- Attestation de présence

## Calendrier

### Date de la session

- 16 novembre 2026

## Contact

Pour toute information, contactez le secrétariat du CESU01, par mail : [cesu01@ch-bourg.gh01.fr](mailto:cesu01@ch-bourg.gh01.fr) ou par téléphone : 04 74 45 46 27

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité

## Tarif

Coût : 248 €

(Formation : 237 € +1 repas : 11€)

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.





**Durée** : 1 jour – 7 heures



**Public** : infirmiers et ambulanciers du SMUR



**Pré-requis** : aucun pré-requis



**Calendrier** : voir pages suivantes



**Organisme** : CESU 01



**Lieu** : CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

- Prendre en charge des patients lors d'un transfert infirmier inter hospitalier (T.I.I.H.)
- Identifier et réagir face à une urgence (douleur thoracique, troubles du rythme ...) survenant pendant un T.I.I.H
- Surveillance d'un patient thrombolysé

## Programme

### ➤ 1ère partie : apports théoriques de 9h à 12h

#### Urgences cardiologiques :

- rappels anatomiques et physiologiques,
- syndrome coronarien,
- troubles du rythme,
- ACR

o Identifier les signes de gravité lors d'un T.I.I.H.

o Transfert d'un patient présentant un AVC ischémique

### ➤ 2e partie : ateliers et mises en situation pratiques de 13h à 17h

o Le rôle de l'infirmier dans les T.I.I.H

o Conduite à tenir en cas d'urgence vitale pendant un transport

o Manipulation du scope et de la télétransmission

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Modalités pédagogiques

- Auto évaluation des connaissances théoriques
- Analyse des pratiques individuelles et réajustements
- Exposés théoriques interactifs
- Mises en situation d'urgence vitale pendant le transport avec utilisation du DSA

## Evaluation

- Grille d'évaluation
- Evaluation individuelle des ateliers pratiques

## Validation

- Attestation de présence

## Modalités d'organisation

### Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

### Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence

## Calendrier

### Date de la session

- 03 décembre 2026

## Contact

Pour toute information, contactez le secrétariat du CESU01, par mail : [cesu01@ch-bourg.ght01.fr](mailto:cesu01@ch-bourg.ght01.fr) ou par téléphone : 04 74 45 46 27

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité

## Tarif

248 €

(Formation : 237 € +1 repas : 11 €)

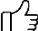
**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.




 **Durée :** 2 jours – 14 heures

 **Public :**

tout professionnel de santé (paramédical ou médical) de l'établissement amené à prévenir ou soulager la douleur de la personne en soins

 **Pré requis :** aucun pré-requis

 **Date :** Voir pages suivantes

 **Organisme :** CLUD

 **Lieu :** CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

- Découvrir la méthode de l'acupressure issue de la médecine traditionnelle chinoise (MTC)
- Se familiariser avec les aspects holistiques de cette pratique
- Pratiquer en binôme pour mémoriser et reproduire les techniques apprises

## Programme :

### En présentiel

Remettre en circulation l'énergie grâce aux circuits des méridiens et des points d'acupuncture :

- Journée 1 : acupressure des bras et des mains
- Journée 2 : acupressure des jambes et des pieds

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Modalités pédagogiques

Les personnes participant à ce programme doivent :

- apporter un tapis de sol et une serviette
- prévoir une tenue confortable
- Se munir d'une clé USB pour la transmission et l'enregistrement des supports pédagogique

## Modalités d'organisation

- Deux jours non consécutifs au centre hospitalier de Bourg en Bresse
- Groupe de 8 à 14 personnes maximum

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Evaluation de la formation par les apprenants
- Attestation de suivi ou d'acquisition des compétences

## Evaluation

Questionnaire d'évaluation mis à disposition des apprenants à la fin de la formation

## Validation

Attestation de suivi de la formation

## Calendrier :

### Dates des sessions

- 12 et 13 mars 2026
- 21 et 22 septembre 2026
- 16 et 17 novembre 2026

## Contact

Pour toute information, contactez le service formation continue, par mail : [service.formation.continue@ch-bourg.ght01.fr](mailto:service.formation.continue@ch-bourg.ght01.fr) ou par téléphone : 04 74 45 41 43/ 45 24

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité

### Tarifs

- Agent du centre hospitalier de Bourg en Bresse : 789 €
- Agent du GHT : 828 €
- Agent hors centre hospitalier et hors GHT : 986 €



**Durée :** ½ journée



## Public concerné :

Ensemble des professionnels de santé souhaitant améliorer la prise en charge du patient en soins palliatifs dans leur pratique quotidienne. Loi 99-447 du 9 juin 1999, Art 1er ; circulaire d'organisation des soins palliatifs et de l'accompagnement à domicile et en établissement DHOS/02 du 19 février 2002

- Médecins : Code déontologie, art 37
- IDE : Code de la santé publique, art R. 4311-2



**Pré requis :** aucun pré-requis



**Date :** voir les pages suivantes



**Organisme :** EMASP



**Lieu :** CH de Bourg-en-Bresse

## Objectifs :

- Repérer, évaluer et prévenir les symptômes respiratoires, digestifs et psychologiques
- Effectuer les soins de la bouche
- Administrer des médicaments par voie sous-cutanée en soins palliatifs

## Programme :

### Réfléchir aux conduites à tenir face aux :

- Symptômes d'inconfort en fin de vie
- Douleurs induites par les soins

### Se questionner sur :

- La pertinence du maintien de certains traitements
- La place des soins de confort
- Les aides à la prise en charge des symptômes difficiles

### Accessibilité et compensation handicap :

merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Modalités pédagogiques

- Apport théorique avec support informatique.
- Echange et partage d'expérience avec cas clinique.

## Modalités d'organisation

- Formation continue en présentiel
- Entre 8 et 20 personnes maximum

## Modalités de suivi

- Feuilles d'émargement
- Attestation de suivi

## Evaluation

- Test d'entrée en formation
- Test de fin de formation

## Validation

Attestation de participation à la formation

## Calendrier

Dates à définir entre l'EMASP et la structure demandant la formation


## Contact


Pour toute information,  
contactez le secrétariat de l'EMASP,  
par mail : [emasp@ch-bourg.gh01.fr](mailto:emasp@ch-bourg.gh01.fr)  
ou par téléphone : 04 74 45 40 65

Les inscriptions sont réalisées par le cadre  
de proximité

### Tarif

Coût par heure :  
26,14 € soit 52,28 € pour 2h00 de  
formation/ personne pour un groupe de  
20 participants maximum

 **Durée** : 3 jours – 21 heures consécutives

 **Public** : professionnels paramédicaux (hors infirmier/e/s et aides-soignant/e/s)

 **Pré requis** : aucun pré-requis

 **Calendrier** : voir pages suivantes

 **Organisme** : IFSI/IFAS de Bourg en Bresse- Fleyriat

 **Lieu** : CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

- Actualisation des compétences des aides-soignants avant la réingénierie du diplôme d'Etat (Arrêté du 26 février 2025)
- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne; d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë; évaluer et réajuster
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

## Programme :

### Trois modules de formation

#### Module A – 7 heures

- Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes
- Alerter en cas d'écart observé et tracer les données avec exactitude

#### Module B – 7 heures

- Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle, à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention

#### Module C - 7 heures

- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance pour la personne; pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant

## Moyens pédagogiques

- La formation est construite autour d'un modèle pédagogique socioconstructiviste, où chacun apprend de sa pratique
- Brainstorming
- Etude de situations cliniques
- Pratiques simulées
- Apports théoriques sous forme de diaporamas

## Modalités d'organisation

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation remis en format papier
- Documents supports de formation projetés
- Salle de simulation
- Salle de pratique
- Questionnaire de positionnement

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Evaluation de la formation par les apprenants

## Evaluation

- Grilles d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

## Validation

- Attestation de suivi ou d'acquisition des compétences

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.



## Calendrier :

### Dates des sessions

- 26, 27 et 28 janvier 2026
- 28, 29 et 30 septembre 2026

## Contact

Pour toute information, contactez le service formation continue, par mail : [service.formation.continue@ch-bourg.gh1.fr](mailto:service.formation.continue@ch-bourg.gh1.fr) ou par téléphone : 04 74 45 41 33/ 45 24

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité


## Tarifs

- 480 € pour les agents du GHT Bresse Haut Buges
- 600 € pour les agents des établissements hors GHT



**Accessibilité et compensation handicap :** merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

 **Durée :**

 **Public :** professionnels paramédicaux (hors infirmier/e/s et aides-soignant/e/s)

 **Pré requis :** aucun pré-requis

 **Calendrier :** voir pages suivantes

 **Organisme :**  
IFSI/IFAS de Bourg en Bresse- Fleyriat

 **Lieu :** CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

- Aider une personne âgée et/ ou en situation de dépendance dans les actes de la vie quotidienne, en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

## Programme :

### Quatre modules de formation

#### Module A – 17 heures

##### Prendre soin de la personne âgée

- Reconnaître le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée
- Observer le contexte environnemental et socio-économique de la personne âgée
- Identifier les liens sociaux et la place des aidants en EHPAD ou lors de la prise en charge à domicile.

#### Module B – 18 heures

##### Répondre aux besoins de la personne âgée

- Développer les capacités d'observation clinique de la personne âgée
- Acquérir une posture professionnelle (bienveillance; empathie) dans sa relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs et/ou en perte d'autonomie et avec les aidants et les résidents.

#### Module C – 7 heures

##### Protéger la personne âgée

- Lutter contre la propagation des virus et des infections associées aux soins (modes de transmission et mesures barrières)
- Maîtriser les précautions standards et complémentaires : hygiène des mains; tenue professionnelle; circuit propre/sale; habillage/déshabillage)
- Exercer son rôle d'aide-soignant dans la prévention des chutes; lors de la mobilisation; lors de l'installation en chambre; lors de la surveillance des contentions.

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Module D – 21 heures

### Aider à la réalisation des soins

- Définir les critères de qualité des soins et de l'intimité dans les soins intégrés et dans les soins d'hygiène et de confort
- Maîtriser les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle et aide habillage/ déshabillage
- Mettre en place les conditions pour l'élimination urinaire et fécale et l'utilisation des protections anatomiques
- Aider à la mobilisation et à l'installation de la personne
- Aider à l'alimentation et dans les besoins indiqués dans le module 1
- Adopter les bonnes postures
- Transmettre les informations

### Module retour d'expérience : 7 heures

## Moyens pédagogiques

- La formation est construite sur l'alternance entre apports théoriques et ateliers pratiques
- Etude de situations cliniques
- Pratiques simulées

## Modalités d'organisation

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation remis en format papier
- Documents supports de formation projetés
- Salle de simulation
- Salle de pratique
- Questionnaire de positionnement

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Evaluation de la formation par les apprenants

## Evaluation

- Grilles d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

## Validation

Présence de 70 heures de formation pour l'obtention d'une attestation de suivi de formation permettant la dispense de sélection pour être admis en formation d'aide-soignant (sous réserve de posséder une expérience professionnelle d'au moins 6 mois au contact des personnes âgées)

## Calendrier :

Dates des sessions	Dates des sessions
Modules 1 et 2 : du 23 au 25 septembre et du 15 au 16 octobre 2026	Module 4 : Du 25 au 27 novembre 2026
Module 3 : 05 novembre 2026	Module retour d'expérience 15 décembre 2026

## Contact


Pour toute information, contactez le service formation continue, par mail : [service.formation.continue@ch-bourg.gh01.fr](mailto:service.formation.continue@ch-bourg.gh01.fr) ou par téléphone : 04 74 45 41 33/ 45 24

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité

## Tarifs

- 2 000 € pour les agents du GHT Bresse Haut Bugey
- 3 000 € pour les agents des établissements hors GHT

 **Durée** : 2 jours

 **Public** : professionnels paramédicaux  
(hors infirmier/e/s et aides-soignant/e/s)

 **Pré requis** : aucun pré-requis

 **Calendrier** : voir pages suivantes

 **Organisme** :  
IFSI/IFAS de Bourg en Bresse- Fleyriat

 **Lieu** : CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

- Se repérer dans les référentiels de formation AS et IDE
- Déterminer le concept de compétence
- Identifier les missions du tuteur de stage
- Définir et utiliser les outils et les méthodes nécessaires au suivi et à l'évaluation des apprentissages
- Maîtriser le concept de réflexivité

## Programme :

La formation est construite autour d'un modèle socioconstructiviste, où chacun apprend de sa pratique et de la pratique de l'autre.

La réflexivité des participants est simulée par l'interactivité proposée dans les méthodes pédagogiques.

Il est demandé d'apporter les outils de tutorat utilisés dans l'unité d'exercice (livret d'accueil, feuille de suivi...)

## Moyens pédagogiques

- Brainstorming
- Métaplan
- Entretiens d'explicitation
- GEASE
- Apports théoriques sous forme de diaporama

## Modalités d'organisation

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation remis en format papier
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Evaluation de la formation par les apprenants

## Evaluation

- Autoévaluation
- Quizz à l'issue du second jour
- Questionnaire de satisfaction

## Validation

Sans objet

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Calendrier :

### Dates des sessions

- 12 et 13 janvier 2026
- 09 et 10 février 2026
- 30 et 31 mars 2026
- 04 et 05 mai 2026
- 05 et 06 octobre 2026
- 16 et 17 novembre 2026

## Contact

Pour toute information, contactez le service formation continue, par mail : [service.formation.continue@ch-bourg.gh01.fr](mailto:service.formation.continue@ch-bourg.gh01.fr) ou par téléphone : 04 74 45 41 33/ 45 24

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité

## Tarifs

- 480 € les 4 jours pour les agents du GHT Bresse Haut Bugey
- 600€ les 4 jours pour les agents des établissements hors GHT



**Accessibilité et compensation handicap :** merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.





**Durée :**



**Public :** professionnels paramédicaux  
(hors infirmier/e/s et aides-soignant/e/s)



**Pré requis :** aucun pré-requis



**Calendrier :** voir pages suivantes



**Organisme :**  
IFSI/IFAS de Bourg en Bresse- Fleyriat



**Lieu :** CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

- Déterminer le concept de compétence
- Identifier les missions et les compétences du tuteur de stage
- Définir et utiliser les outils et les méthodes nécessaires au suivi et à l'évaluation des apprentissages
- Analyser des situations complexes et/ou difficiles d'encadrement

## Programme :

La formation est construite autour d'un modèle socioconstructiviste, où chacun apprend de sa pratique et de la pratique de l'autre.

La réflexivité des participants est simulée par l'interactivité proposée dans les méthodes pédagogiques.

Il est demandé d'apporter les outils de tutorat utilisés dans l'unité d'exercice (livret d'accueil, feuille de suivi...)

## Moyens pédagogiques

- Brainstorming
- Métaplan
- Analyse de pratiques
- Apports théoriques sous forme de diaporama

## Modalités d'organisation

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation remis en format papier
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz

## Modalités de suivi

- Feuille d'émergence

## Evaluation

- Autoévaluation
- Quizz
- Questionnaire de satisfaction

## Validation

Sans objet

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Calendrier :

### Dates des sessions

- 24 mars 2026
- 08 décembre 2026

## Contact

Pour toute information, contactez le service formation continue, par mail : [service.formation.continue@ch-bourg.gh1.fr](mailto:service.formation.continue@ch-bourg.gh1.fr) ou par téléphone : 04 74 45 41 33/ 45 24

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité

## Tarif

- 175 € pour les agents du GHT Bresse Haut Bugey



**Accessibilité et compensation handicap :** merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.



**Durée :**

40 heures, soit 19 heures en distanciel asynchrone et 3 jours en présentiel



**Public:**

Professionnels de santé ou patients intervenant ou participant à un programme d'ETP  
Formation accessible aux publics en situation de handicap



**Pré requis :** aucun pré-requis



**Date :** voir pages suivantes



**Organisme :** UTEP01



**Lieu :** CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

- Identifier le cadre réglementaire et les principes de l'ETP
- Expliquer les étapes de la démarche éducative
- Réaliser un Bilan Educatif Partagé (BEP)
- Conduire un entretien éducatif en adoptant une posture adaptée
- Concevoir et structurer un atelier d'ETP
- Animer une séance éducative en mobilisant des techniques adaptées
- Evaluer les acquis du patient et l'efficacité d'une action éducative
- Adapter sa pratique aux situations de maladie chronique et au changement de comportement

## Programme :

### En distanciel

- Module 1 : cadre et repères pour la mise en œuvre d'un programme ETP (2h30)
- Module 2 : législation (2h30)
- Module 3 : les étapes de la démarche éducative (2h30)
- Module 4 : changement et maladie chronique (4h00)
- Module 5 : la posture éducative ( 2h30)
- Module 6 : introduction au Bilan Educatif Partagé (2h30)
- Module 7 : les approches d'inspiration motivationnelles (2h30)

### En présentiel

#### J1- Le Bilan Educatif Partagé

- Approfondir les dimensions du Bilan Educatif
- Conduire un entretien de Bilan Educatif Partagé (avec mise en pratique)
- Synthèse du Bilan Educatif Partagé

#### J-2 Construction et animation d'ateliers ETP

- Connaître les types de savoirs mobilisés en ETP
- Comprendre et maîtriser la construction d'un conducteur de séance en ETP
- Identifier les techniques et outils d'animation

#### J-3 Evaluation

- Connaître et maîtriser les règles de base de l'animation
- Connaître la place du patient expert
- Animer un atelier
- Comprendre et maîtriser les objectifs et composantes de l'évaluation
- Explorer la conduite de l'entretien d'évaluation partagée

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Modalités pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation remis en format papier
- Documents supports de formation projetés
- Salle de simulation
- Salle de pratique
- Questionnaire de positionnement

## Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Evaluation de la formation par les apprenant

## Evaluation

- Grilles d'évaluation
- Questionnaire de satisfaction

## Validation

- Attestation de suivi ou d'acquisition des compétences

## Calendrier :

### Dates de sessions

- 23, 24 et 26 mars 2026
- 05, 16 et 18 juin 2026
- 21, 22 et 24 septembre 2026
- 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 03 décembre 2026

## Contact

Pour toute information,  
contactez le secrétariat de l'UTEP 01,  
par mail : [utep@ch-bourg.ght01.fr](mailto:utep@ch-bourg.ght01.fr)  
ou par téléphone :  
04 74 45 46 97 ou 04 74 45 46 18

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de proximité

## Tarifs

Forfait 3 jours + E-learning : 1000 €/personne

Frais de repas jours de présentiel :  
10,60€/jour soit 31,80€ pour 3 jours

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers  
lors de votre inscription.





**Durée :** 7 heures – 1 jour



**Public:**

Tout professionnel de santé ou représentant d'une association de patients agréée, titulaire d'une formation de 40 heures en ETP, souhaitant coordonner un programme d'ETP



**Pré requis :** aucun pré-requis



**Date :** voir pages suivantes



**Organisme :** UTEP01



**Lieu :** CH de Bourg en Bresse

## Objectifs :

Formation axée sur le renforcement et l'acquisition de compétences permettant aux participants de :

- Maîtriser le cadre réglementaire de l'ETP
- Identifier le rôle du coordonnateur ainsi que ses missions et compétences
- Déclarer, suivre et faire évoluer un programme d'ETP
- Mobiliser les ressources et utiliser les outils de communication adaptés
- Prendre en compte le maillage territorial des acteurs de santé
- Concevoir et mettre en œuvre un programme d'Education Thérapeutique du Patient
- Réaliser l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale d'un programme

## Programme :

- Recueil des représentations et des attentes des professionnels
- Le rôle du coordinateur : missions, compétences et posture
- Les fondamentaux de l'éducation thérapeutique du patient nécessaires à la construction d'un programme
- Constituer, mobiliser et animer une équipe pluridisciplinaire autour d'une démarche d'ETP
- Élaborer et structurer un programme d'ETP en identifiant les facteurs favorisant sa mise en œuvre et sa pérennité
- Déclaration de programme d'ETP auprès de l'ARS
- Bilan d'activité, auto-évaluation annuelle et évaluation quadriennale
- Faire évoluer le programme d'ETP à partir de l'analyse des pratiques professionnelles

**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers lors de votre inscription.

## Modalités pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Exposés interactifs
- Apports théoriques et méthodologiques
- Étude de cas
- Jeux de rôles et mises en situations
- Echanges de pratiques entre participants

## Modalités de suivi

### Positionnement

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- Identification des attentes et du niveau initial

### Evaluation des acquis

- Evaluation formative tout au long de la formation
- Exercices pratiques et mises en situation
- Observation lors des jeux de rôle
- Evaluation finale (post-test)

## Evaluation

- Questionnaire de satisfaction

## Validation

- Certificat de réalisation à condition d'avoir suivi l'ensemble de la formation

## Calendrier :

Se rapprocher du secrétariat de l'UTEP 01

## Contact

Pour toute information,  
contactez le secrétariat de l'UTEP 01,  
par mail : [utep@ch-bourg.ght01.fr](mailto:utep@ch-bourg.ght01.fr)  
ou par téléphone :  
04 74 45 46 97 ou 04 74 45 46 18

Les inscriptions sont réalisées par le cadre de  
proximité

## Tarifs

400 € par personne +10,60€ de frais  
de repas,

Les frais de transport restent à la  
charge du participant



**Accessibilité et compensation handicap :**  
merci de nous informer de vos besoins particuliers  
lors de votre inscription.









CENTRE HOSPITALIER de BOURG-EN-BRESSE

ENTRÉE

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

3

Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse  
900 route de Paris  
01012 BOURG-EN-BRESSE

☎ 04 74 45 46 47

🌐 [ch-bourg-en-bresse.fr](http://ch-bourg-en-bresse.fr)

